

L'Insee produit une étude nationale et des publications régionales sur les disparités territoriales des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). À cette occasion, paraît en Hauts-de-France :



115 000 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2013

Insee Analyses Hauts-de-France n° 32 – Décembre 2016

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est versée par les conseils départementaux aux personnes âgées d'au moins 60 ans et dépendantes, c'est-à-dire ayant besoin d'une assistance pour réaliser les actes de la vie quotidienne (faire sa toilette, se nourrir...) ou d'une surveillance régulière.

Si elle est attribuée dès 60 ans, neuf bénéficiaires sur dix ont au moins 75 ans. Le risque de dépendance augmente en effet avec l'âge. L'étude repose ainsi sur le **taux de bénéficiaires de l'APA**, défini comme la part de bénéficiaires de l'APA (de 60 ans ou plus) dans la population des 75 ans ou plus.

En 2013, 115 000 personnes bénéficient de l'APA en Hauts-de-France, soit 9 % de la population des 60 ans ou plus. Entre 2008 et 2013, leur nombre a augmenté moins rapidement dans la région (+ 11%) qu'en France métropolitaine (+ 13%), notamment parce que la population y a vieilli moins vite. Les deux tiers des bénéficiaires vivent à domicile (soit 76 800 personnes). Ceux placés dans des établissements pour personnes âgées sont deux fois moins nombreux (38 500 personnes). En effet, les départements des Hauts-de-France sont parmi les mieux équipés pour les soins infirmiers à domicile au niveau national.

Les Hauts-de-France enregistre le deuxième taux le plus important de bénéficiaires de l'APA en France métropolitaine : 24 % en 2013

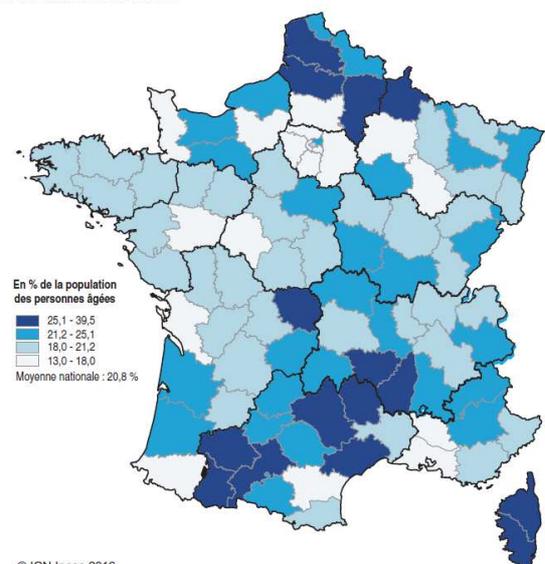
(soit trois points de plus que la moyenne nationale), derrière la Corse (30%). L'aide n'est pas accordée sous conditions de ressources, mais son montant est conditionnée par les revenus du bénéficiaires. Or, dans les Hauts-de-France, les personnes âgées ont le niveau de vie médian le plus faible des régions de France métropolitaine.

4 300 €

C'est le montant consacré en moyenne par personne âgée dépendante par les départements des Hauts-de-France en 2013. En 2008, ce coût par bénéficiaire était de 4 600 euros. La hausse du nombre de bénéficiaires (+ 11%) s'est accompagnée d'une hausse des dépenses beaucoup plus lente (+ 3 %). En 2013, les dépenses brutes d'APA s'élèvent à 500 millions d'euros, soit 13 % des dépenses brutes d'aides sociales (15 % en France métropolitaine).

Un taux de bénéficiaires de l'APA supérieur à la moyenne nationale dans quatre des cinq départements des Hauts-de-France

Taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ou en établissement en décembre 2013



© IGN-Insee 2016

Champ : ensemble de la population de 75 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Sources : Drees, enquête Bénéficiaires de l'aide sociale départementale au 31/12/2013 ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2014.

Retrouvez les résultats complets de cette étude sur insee.fr :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=27&idfacette=5>

Contact presse

Géraldine Caron & Geneviève Dambre - ☎ 06 60 51 86 50 - ✉ communication-hdf@insee.fr